



**Prix de thèse GPL 2017,
décerné par le GDR GPL
<http://gdr-gpl.cnrs.fr/>**

Date limite de candidature : 15 février 2018 (date limite étendue)

Le prix Génie de la Programmation et du Logiciel a été créé en 2013 pour récompenser chaque année une excellente thèse préparée au sein du Groupement de Recherche Génie de la Programmation et du Logiciel (GDR GPL).

Le GDR GPL souhaite, par ce prix, promouvoir tous les travaux du GDR GPL, que ce soient des travaux fondamentaux ou des travaux appliqués ayant donné lieu à transfert industriel, à des logiciels, à des brevets, réalisés au sein d'une équipe ou de plusieurs équipes du GDR. L'objectif de ce prix est de faire connaître à l'ensemble de la communauté informatique d'excellents travaux de recherche. Un jury d'universitaires et de chercheurs, présidé par Catherine Dubois et Pascale Le Gall, sélectionnera, parmi les thèses soutenues au cours de l'année universitaire 2017, celle qui recevra ce prix.

La remise officielle du prix aura lieu lors des prochaines journées nationales du GDR GPL qui se dérouleront à Grenoble du 12 au 15 juin 2018. À cette occasion, le récipiendaire se verra remettre un prix d'une valeur de 1000 euros.

Les thèmes scientifiques principaux du GDR GPL sont les suivants :

- * l'ingénierie des exigences et la traçabilité logicielle
- * l'ingénierie dirigée par les modèles
- * l'ingénierie des lignes de produits logiciels
- * l'utilisation de patrons pour l'analyse, l'architecture ou la conception de logiciels
- * l'étude des aspects, composants et services,
- * la conception de langages métiers et de langages spécifiques à des domaines
- * la conception de langages plus sûrs et plus expressifs
- * le développement de techniques de vérification et validation (test, preuve, ...)
- * la maintenance logicielle
- * les nouveaux langages de programmation
- * les environnements d'exécution des programmes : machines virtuelles, compilateurs, réflexivité, ..
- * le génie logiciel empirique, ...

Les critères pris en compte par le jury pour sélectionner le lauréat sont notamment l'originalité des résultats, l'originalité, l'importance et l'impact des résultats obtenus, notamment le ou les logiciels développés pour la thèse, et la qualité de la rédaction.

== CALENDRIER

- * **31 janvier 2018 : date limite de dépôt du dossier de candidature**
- * 30 avril 2018 : notification des résultats
- * 12-15 juin 2018 GDR GPL : remise officielle du prix lors des Journées du GDR GPL

== DOSSIER DE CANDIDATURE

Peut déposer sa candidature toute personne ayant soutenu son doctorat d'informatique dans une école ou université française **entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017**. Toute candidature devra être explicitement soutenue par le directeur de thèse, ou un des co-directeurs. Cette candidature concernera une recherche menée au sein d'une équipe du GDR GPL.

Il n'est pas permis à un même encadrant de soutenir deux candidats.

Chaque dossier doit notamment comprendre:

- * une lettre de présentation de la candidature, avec CV et publications
- * un lien cliquable vers la thèse (en pdf), les diapositives de la soutenances, et s'il y a lieu vers les logiciels, les études de cas, les brevets ...
- * les rapports de pré-soutenance des rapporteurs et de soutenance (scannés, en PDF),
- * une lettre du (ou des) directeur(s) de thèse appuyant la candidature au prix de thèse, directement envoyée par le(s) directeur(s)
- * des rapports complémentaires que le candidat jugerait utile de fournir au jury.

== DEPOT

Un seul document, au format PDF exclusivement, devra contenir les éléments ci-dessus et devra être déposé par le biais de l'interface web de candidature (cf adresse ci-dessous). En cas de problèmes à utiliser l'interface, ou pour toute autre question concernant le prix, les candidats sont invités à envoyer un courriel à gplphd2018@easychair.org

== INTERFACE WEB DE CANDIDATURE:

<https://easychair.org/conferences/?conf=gplphd20170>